



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par :

Coordination académique
Langues vivantes
Mme Marion DUBOIS-PAGER
Mél : marion.dubois@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Amiens, le 12 septembre 2019

Les Inspecteurs de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de langues vivantes

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : courrier de rentrée

Préambule commun à toutes les disciplines

Cette nouvelle année scolaire est marquée par la mise en œuvre de la loi pour une École de la Confiance. Elle voit l'entrée en vigueur de la réforme des lycées avec notamment l'apparition des premières épreuves de contrôle continu dans le cadre du BAC 2021.

Les corps d'inspection tiennent à vous remercier pour le travail déjà bien engagé lors de la précédente année scolaire. Les nombreux projets ont dynamisé les actions pédagogiques des établissements scolaires de l'académie et, ont ainsi participé pleinement à la réussite des élèves. Au-delà de vos missions, vous contribuez activement à la construction des savoirs et à la transmission des valeurs essentielles pour vivre en société.

Avec la mise en œuvre des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés), l'inclusion scolaire est plus que jamais une priorité pour toute la communauté éducative. Elle vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles.

La publication au BO (Bulletin Officiel) du 29 août 2019 de la circulaire sur la transition écologique rappelle que l'École est un acteur privilégié dans l'Éducation au Développement Durable (EDD), d'une part en assurant cette éducation et d'autre part, en permettant de conjuguer les gestes quotidiens des élèves et des personnels. L'école est un lieu où s'apprend l'engagement en la matière.

Enfin, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement doit demeurer une priorité. L'ensemble des IA-IPR vous assure de tout son soutien et de toute sa confiance dans cette mission, qui est un enjeu national pour faire vivre les valeurs de la République au sein de notre École.

Mesdames et Messieurs les professeurs,
Chers collègues,

L'équipe des inspecteurs de langues vivantes vous souhaite une excellente année scolaire avec une attention toute particulière portée aux nouveaux collègues arrivant dans l'académie. A toutes et à tous, nous souhaitons une bonne intégration dans les équipes et les établissements.

Aux lauréats des différents concours de recrutement 2019, nous adressons nos félicitations et remercions vivement toutes celles et ceux qui ont accepté la responsabilité d'accompagner, en tant que tuteurs, les nombreux stagiaires accueillis dans l'académie ainsi que les personnels contractuels.

Nous tenons à nouveau à saluer l'investissement conséquent de l'ensemble des professeurs dans la mise en œuvre des missions d'enseignement, mais aussi la mise en place de projets, la conception de ressources et l'animation de formations.

Cette lettre de rentrée est pour nous l'occasion de vous informer des priorités de l'année scolaire 2019 – 2020.

Continuité et évolution :

L'année scolaire 2019 – 2020 verra la poursuite de la mise en place de la réforme des lycées et du baccalauréat. Les nouveaux programmes et horaires des classes de 2nde et 1^{ère} générale entrent en vigueur. Les programmes du tronc commun et des spécialités ont tous été publiés en ligne sur Eduscol. Des sujets zéro sont également disponibles :

<https://eduscol.education.fr/pid38708/lycee-general-technologique-bac-2021.html>

En classe de Terminale, les programmes restent inchangés et, lors de la session 2020, les élèves passeront les épreuves du baccalauréat actuel.

En classe de 1^{ère}, les épreuves du contrôle continu seront mises en place dès le début de l'année civile 2020.

Nous remercions chaleureusement les nombreux professeurs sollicités pour la conception de sujets d'examen qui alimenteront la Banque Nationale de Sujets.

Au lycée professionnel, la transformation de la voie professionnelle entre en vigueur avec notamment les premières heures de co-intervention, des nouveaux programmes en enseignement général, et la perspective de nouvelles modalités d'évaluation en CAP et Baccalauréat Professionnel lors de prochaines sessions.

Le Plan Langues Vivantes - Les langues vivantes au service de la réussite de tous les élèves :

L'apprentissage des langues vivantes étrangères (LVA, LVB, LVC) tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde. L'amélioration des compétences des élèves en langues vivantes est une priorité. L'offre linguistique de notre académie s'enrichit avec de nouveaux dispositifs bilangues au collège confirmant ainsi l'importance des langues en tant que vecteur d'excellence, d'ouverture à l'altérité et d'intégration.

Le plan d'action ministérielle pour une meilleure maîtrise des Langues Vivantes, dans la lignée du rapport *Pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères. Oser dire le nouveau monde*, présenté au Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse le 12 septembre 2018, vise la mise en place de mesures afin de donner une impulsion forte à l'enseignement des langues.

Dans le cadre du Plan Langues, dix collèges et deux lycées professionnels de l'académie débutent une expérimentation pédagogique permettant de favoriser une régularité et une fréquence accrues de l'exposition à la langue vivante en proposant aux élèves des séances d'une durée de 45 minutes au lieu de 60 minutes. Les apprentissages s'en trouvent ainsi renforcés. L'expertise et l'enthousiasme des équipes de professeurs linguistes dans cette expérimentation sont à souligner. Ils peuvent compter sur l'appui et l'accompagnement des corps d'inspection dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Le Ministère a par ailleurs créé le label Euroscol afin de valoriser les écoles et les établissements scolaires qui font de l'ouverture européenne un levier stratégique pour la réussite de tous les élèves. Douze établissements (écoles, collèges et lycées de l'académie) ont ainsi été labélisés Euroscol en juin 2019. Ainsi, l'enseignement des langues vivantes, associé à des projets de coopération européenne, représente deux vecteurs de réussite et de progrès pour les élèves.

Le numérique et l'enseignement des langues :

Avec l'appui de la DANE et du CARDIE les groupes numériques composés de professeurs linguistes ont contribué à l'élaboration de ressources axées sur la différenciation pédagogique et la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves. Ces ressources sont consultables sur le site académique interlangues :

<http://langues-vivantes.ac-amiens.fr/415-numerique-differenciation-en-cours-de-langues-vivantes.html>

Cette année, le groupe de travail poursuit sa réflexion sur les usages du numérique au service de la différenciation afin de développer, en particulier, les compétences orales des élèves. Dans la perspective du Grand Oral du BAC 2021, il convient de développer les compétences orales de tous les élèves et dans toutes les disciplines. Nous vous encourageons à vous appuyer sur votre expertise de professeur linguiste, pour accompagner la réflexion sur la place de l'oral de l'école au lycée.

Enfin, un nouveau professeur IAN (Interlocuteur Académique Numérique) a été nommé en la personne de Madame Vanessa DEGLAIRE, professeure de lettres-anglais. Elle s'assurera de la communication des informations et de projets nationaux liés aux langues vivantes concernant le numérique, et inversement, de la diffusion des projets académiques au niveau national.

Plan Académique de Formations :

Plusieurs actions de formations sont proposées. Le Plan Académique interlangues est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ac-amiens.fr/paf/>
(Inscriptions en ligne jusqu'au 20 septembre 2019).

Enfin, nous ne manquerons pas de vous convier à la Journée Académique des Débats Citoyens. Un courrier détaillant les modalités d'organisation vous sera adressé dans le courant du premier trimestre.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre travail et votre investissement, vous assurons de notre soutien et souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année scolaire.

Les Inspecteurs de langues vivantes